

## Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2020

**Présents** : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel

**Absente** : FENILLE Audrey, HEBEL Marc

**Secrétaire** : MORIN Matthias

**Début du conseil** : 20h35

### **1. Dossiers DETR 2021 et Boost'Comm'Une23 par ordre de priorité**

#### A . Travaux de voirie

Montant HT : 20833.53€ TTC 24447.88€

Plan financement : DETR (40% HT) 8333,41€ ; Boost'Comm'Une(20% HT) 4166.71€ ; Part Communale 11947.76€

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

#### B . Extension du Bâtiment Communal ( apprentis à l'arrière de l'existant)

Montant HT : 29375.30€ TTC 31800.46€

Plan financement : DETR (40% HT) 11750.12€ ; Boost'Comm'Une(20% HT) 5875.06€ ; Part Communale 14175.28€

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

#### C . Achat d'un broyeur d'accotement

Montant HT : 7200.00€ TTC 8640.00€

Plan financement : DETR (40% HT) 2880.00€ ; Boost'Comm'Une(20% HT) 1440.00€ ; Part Communale 4320.00€

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

#### D . Travaux des trottoirs du lotissement du bourg

Montant HT : 15395.14€ TTC 18474.17€

Plan financement : DETR (35% HT) 5388.30€ ; Boost'Comm'Une(20% HT) 3079.03€ ; Part Communale 10006.84€

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

#### E . Création d'un espace de loisirs dans le bourg

Montant HT : 23338.28€ TTC 25915.74€

Plan financement : DETR (40% HT) 9335.31€ ; Boost'Comm'Une(20% HT) 4667.66€ ; Part Communale 11912.77€

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

Les travaux sur l'église (plancher clocher, fenêtre, planches balcon) ne peuvent pas être subventionnés compte tenu de leur coût et seront pris en charge par la commune.

### **2. Demande de subvention au conseil Départemental pour 3 déplacements à la Médiathèque**

Demande d'une aide d'un montant de 444 € pour le déplacement des scolaires à la médiathèque quand les conditions sanitaires le permettront.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

### **3. Choix d'un architecte pour l'extension de la salle polyvalente**

Après avoir reçu les deux architectes et suite à leur proposition d'honoraire pour une mission d'étude de faisabilité : Béatrice Baudoin (Aubusson) 6480 € et Sébastien Claveyrolat (Aubusson) : 2500 €, le conseil a fait le choix d'une seule étude et a décidé de confier ce travail M. Claveyrolat.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté**

Ce projet d'extension (réserves, stockage, vestiaires, sanitaires du personnel, changement du système de chauffage) pourra être financé à hauteur de 70% par la DETR 2022 si les taux restent inchangés.

#### 4. Garderie

Compte tenu du réaménagement du temps de travail de Marie Noëlle BAYRAND, les horaires de la garderie seront les suivants à compter du lundi 4 janvier 2021 :

Matin : 7h30 – 9h00 et Soir : 16h30 – 18h15

Tarifs avec un système d'inscription à la mairie :

- Gratuité pour les enfants résidant sur la commune
- 0,70€ le matin et 0,70 € le soir pour les enfants résidant hors commune

Un document explicatif a été remis aux parents d'élèves pour les informer de ces nouveaux horaires.

#### 5. Questions diverses

##### - Temps de travail des employés de cantine

**Marie Noëlle BAYRAND : 1607 h annualisées**

7h30 – 18h15 lundi mardi Jeudi Vendredi en période scolaire, avec une pause de 45 mn / 7h-11h mercredi en période scolaire

1,5 jours (12h) pendant les petites vacances et 5 jours (40h) pendant les grandes vacances (préparation des salles, commande, cantine) + reliquat de 5 h pour aléas

**Marie Claude KOSUBAY : 688 h annualisées**

10h00 – 14h55 : Lundi Mardi Jeudi et Vendredi en période scolaire, 2 journées de 5 heures avant la rentrée de Septembre + reliquat de 4 h pour aléas

##### - Réunion ComCom du lundi 14 décembre

JL Joslin rend compte d'une réunion constructive et consensuelle avec expédition des affaires courantes et un débat sur le projet de déplacement d'une grande surface au Pré Cantrez avec multiplication de la surface commerciale par 1,5. Compte tenu de la politique de soutien aux commerces de centre ville, la présidente de la ComCom a mis le dossier en attente en invitant le porteur de projet au prochain conseil communautaire.

##### - Réunion ComCom commission Culture et Sport

M Ollier et P Kosubay rendent compte de cette réunion avec 12000€ (3000€ déjà distribué) à partager entre les associations surtout culturelles, une somme dérisoire aux regards des besoins surtout pour les associations qui ont des employés.

##### - Point financier au 10/12/2020

JL Joslin fait un point sur les finances de la commune au 10/12/2020 avec une comparaison avec les dépenses/recettes de l'année 2019 pour une bonne visibilité financière. Les dépenses ont été moins importantes en 2020 car il n'y avait pas de grands projets initiés par l'équipe municipale précédente compte tenu des élections en mars 2020. La crise sanitaire a néanmoins engendré une augmentation de la ligne budgétaire liée aux achats de produits de nettoyage et de désinfection mais aussi une diminution de l'achat des achats de denrées alimentaire. A noter également l'acquisition de 5 ordinateurs portables et du mobilier pour la cantine. Côté recettes, moins de rentrée d'argent au niveau de la cantine lors du confinement. Globalement moins de recettes mais aussi moins de dépenses en 2020 par rapport à 2019 pour une assise financière pour la commune qui dispose d'un fond de trésorerie disponible qui correspond à un an de roulement bien supérieur aux 3 mois d'avance de trésorerie conseillés.

- **Logements communaux**

M Ollier va demander des devis pour le rafraîchissement du logement « pigeonnier » afin d'envisager une location avec une baisse du loyer. Le conseil municipal va également répondre aux sollicitations des locataires M Malterre R et Mme Lagarde F pour envisager le changement de la douche et de la chaudière au gaz (20 ans) de leur logement.

- **Réserve foncière**

V Martin a constaté l'apport important d'enfants domiciliés dans le lotissement COPROD et interroge le conseil sur une réserve foncière à se constituer afin de prévoir l'installation de jeunes couples dans des habitats à loyers modérés. A noter que seulement 64% des enfants scolarisables à l'école maternelle et élémentaire de la commune sont inscrits au RPI Blessac-St Marc.

**Fin de la réunion : 23h30**